

Des sanctions à l'endroit de certains responsables

René AKONE DZOPE

Port-Gentil, Gabon

Parmi ceux-là, le vice-président du bureau de la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap), représentant l'opposition. Il pourrait ainsi perdre son poste dans cette institution.

LE siège du Parti pour le développement et de la solidarité sociale (PDS) vient d'abriter, trois jours durant, un conseil exécutif extraordinaire ayant pour objet d'examiner, d'une part, quelques cas d'indiscipline relevés en son sein et, d'autre part, de jauger le degré de mobilisation à l'avant-veille de la Présidentielle du 27 août prochain et des Législatives qui suivront. A l'issue des travaux, le secrétaire gé-

ral de cette formation politique qui soutient le candidat Ali Bongo Ondimba, Louis Ingongui, avec à ses côtés, Augustin Mouboga, vice-président, a livré, samedi dernier, devant la presse, la substance des dites assises.

On retiendra qu'en matière disciplinaire, conformément aux dispositions des statuts et règlement intérieur, le conseil exécutif du PDS a décidé d'exclure Louis-Georges Omanda Reteno et Elisabeth Ompouma Mousmé, deux conseillers municipaux d'Omboue dans le département d'Etimboue, coupables d'«*indiscipline notoire*».

En outre, poursuit le SG du PDS, Jean-Philippe Doukagha, conseiller municipal du 4e arrondissement de la commune de Port-Gentil, dont l'implication au fonctionnement du parti s'est avérée infructueuse ou peu

productive, depuis qu'un autre militant lui a été préféré en 2014, pour occuper le poste de président de Stade Mandji qu'il convoitait, a vu sa demande de démission «*tardive*» rejetée d'autant que, selon Louis Ingongui, les raisons qu'il évoque sont «*à la fois erronées et artificieuses*».

Néanmoins, le conseil ayant relevé, sur le cas Jean-Philippe Doukagha, que ce dernier est «*instable et adepte de la transhumance*», par le fait, dit-on, qu'il a transité par plusieurs partis politiques avant d'«*atterrir*» au PDS, l'a également radié de sa liste des militants.

Les participants à ces assises ont par ailleurs constaté, pour s'en indigner, le mauvais comportement du représentant du PDS à la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap), Richard James Noumbogo,

qui a cru devoir se singulariser en adoptant une posture personnelle contraire à la décision du congrès et aux directives du parti de soutenir la candidature d'Ali Bongo Ondimba à l'élection présidentielle.

L'initiative «*inconsidérée et bravache*» de Richard James Noumbogo qui s'est finalement révélée être un «*militant très influençable et peu loyal*» en votant contre la candidature du candidat soutenu par le PDS, a été unanimement condamnée tant par le conseil exécutif que par l'ensemble des militants du PDS.

Dès lors, il a été décidé de son remplacement immédiat à la Cénap en même temps qu'il lui a été, de surcroît, demandé de tirer lui-même les conséquences de sa bravache.

Sur le deuxième point, le conseil exécutif s'est félicité de l'attractivité de leur



Photo : DR

Le secrétaire général du PDS, Louis Ingongui a lu la décision sanctionnant certains cadres dudit parti.

formation politique, au regard, selon eux, des adhésions massives qu'elle enregistre quotidiennement. «*Ces nombreux militants convaincus de la pertinence des prises de positions et des analyses de notre parti, ont décidé de rejoindre ses rangs*», a concédé Louis Ingongui qui, au nom du parti, a re-

mercié ses compatriotes épris de paix et de liberté. Il a annoncé que la première vague de ces centaines de nouveaux militants au niveau national sera installée officiellement à Libreville et Port-Gentil dans les tout prochains jours avant de s'étendre dans les autres localités du pays.